



## ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mercredi 14 avril, à 19 h, en vidéoconférence.

### SONT PRÉSENTS :

Madame Chrystine Archambault	Employée de soutien
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Monsieur Jocelyn Provençal	Enseignant
Monsieur Sébastien Raïche	Parent
Madame Carole Rock	Employée de soutien
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Julie Jutras	Parent substitut

### ABSENCE :

Madame Diane Morneau	Membre de la communauté
----------------------	-------------------------

### 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 04.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 AVRIL 2021

Il est proposé par Josée-Anne Larose, secondé par Sébastien Raïche, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au varia le point 8.2 Support à vélo.

**CÉ-20-21-25** La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3. APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 FEVRIER 2021

Il est proposé par Carole Rock secondé par Katie Gagnon, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 10 février dernier tel que rédigé.

**CÉ-20-21-26** La proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 10 FEVRIER 2021**

Au point 6.1.7 Aide financière d'urgence – Covid-19. Concernant l'utilisation du montant de 850 \$ obtenu avec cette aide, Nathalie Chenette a consulté les enseignants qui souhaitent que cette somme soit utilisée pour une activité pour les élèves de l'école.

Au point 6.3.2 Semaine du personnel. La semaine du personnel a été soulignée par plusieurs petites attentions faites aux employés. Ce fut une belle semaine.

Au point 6.3.5 Débarcadère des parents. Nous sommes toujours en attente de nouvelles de la municipalité pour améliorer la sécurité au débarcadère.

#### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Rien à signaler.

#### **6. ÉTUDE DES DOSSIERS**

##### **6.1 POINTS STATUTAIRES**

###### **6.1.1 Fonds à destination spéciale**

Il y a actuellement un montant de 1 637 \$ dans ce fonds. De cette somme, 288 \$ appartient au service de garde, 500 \$ a été remis par la Caisse Populaire l'année dernière pour la participation à la caisse scolaire, 333 \$ provient de la ristourne de la photo scolaire et le reste est une balance d'années précédentes. Une suggestion est faite pour acheter principalement des poufs/chaises de style « Beanbags » pour la bibliothèque ainsi que quelques chaises coquilles ou d'un autre type.

Il est proposé par Josée-Anne Larose, secondé par Sébastien Raïche, d'approuver l'achat de Beanbags et d'autres types de chaises pour la bibliothèque pour un montant total maximum de 1 349 \$.

**CÉ-20-21-27** La proposition est approuvée à l'unanimité.

###### **6.1.2 Suivi du projet éducatif**

Pour le Taux de réussite des élèves, Nathalie Chenette présente les comparatifs des résultats de la 2<sup>e</sup> étape 2019-2020 avec ceux de la 1<sup>re</sup> étape de cette année, puisqu'il n'y a que deux étapes cette année et que la 1<sup>re</sup> s'est terminée en janvier. Dans l'ensemble, les moyennes ont peu varié pour chacune des matières et des degrés ; certaines avaient un peu augmenté, d'autres avaient un peu diminué. L'impact de la pandémie ne s'est pas trop fait ressentir à notre école.

Le concours pour le nouveau logo de l'école a été mis de côté jusqu'à présent, pour des raisons de gestion des priorités. La démarche ne débutera pas cette année. Il est suggéré de la faire dès le début de la prochaine année scolaire et que les parents soient invités à participer au concours avec leurs enfants.

À la rencontre du CÉ de juin prochain, les membres décideront d'un échéancier pour ce concours. Les suggestions pour des campagnes de financement pour l'année 2021-2022 pourront également être faites à ce moment.

## **6.2 DÉCISION**

### **6.2.1 Adopter des règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022**

Quelques corrections ont été apportées au document du service de garde sur les règlements et inscription. Nathalie mentionne ces changements. Le contenu est sensiblement le même que l'an passé. Les dates ont été changées et le tarif journalier demeure le même soit 8,50 \$.

Cette année les élèves n'ont pu utiliser les fours à micro-ondes, en raison de la pandémie, ce qui a été très apprécié par le personnel et comporte plusieurs avantages ; le principal étant que les éducatrices sont vraiment plus disponibles pour encadrer leurs élèves au lieu de passer entre 10 et 20 minutes à réchauffer et servir des repas. Avec le service de traiteur et l'utilisation de contenants thermos, il est assez simple d'avoir une variété de repas pour les enfants. De plus, l'école n'a reçu aucune plainte du fait qu'il n'était pas possible d'utiliser les fours à micro-ondes cette année. Les fours à micro-ondes seront donc retirés pour les années à venir.

Il est proposé par Sébastien Raïche, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter les encadrements au service de garde 2021-2022 tels que présentés.

**CÉ-20-21-28** La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.2.2 Approuver le service de traiteur pour 2021-2022**

Les Petits Chefs services alimentaires dessert notre école depuis quelques années déjà. La qualité de la nourriture semble appréciée par les utilisateurs du service. Il y aura une légère augmentation de 10 ¢ sur les différents types de repas offerts pour l'année 2021-2022. Le prix du repas régulier complet passera de 5,05 \$ à 5,15 \$ et celui du mets principal seulement passera de 3,80 \$ à 3,90 \$.

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondé par Carole Rock, d'approuver l'offre de services de «Les Petits Chefs services alimentaires» pour l'année 2021-2022.

**CÉ-20-21-29** La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.2.3 Approuver les dépenses au budget du CÉ pour 2020-2021**

Pour remercier Sylvie Blais pour son implication comme présidente et comme membre pendant plusieurs années, le CÉ lui a offert une boîte cadeau provenant de la ferme Guyon. Le budget total du CÉ est de 349 \$. Le montant restant servira à offrir un petit cadeau à chacun puisque cette année, il n'est pas possible de se rassembler pour un petit repas.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Jérémie Chevalier, d'approuver l'achat du cadeau pour Sylvie Blais et la dépense à venir pour la balance du montant accordé au CÉ.

**CÉ-20-21-30** La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.3 DISCUSSION ET CONSULTATION**

#### **6.3.1 Capsules de formation 5 et 6**

Les capsules 5 et 6, Fonctionnement d'un CÉ et Fonctionnement et pouvoir du CÉ, ont été visionnées individuellement par les membres du CÉ. Ces derniers ont tous reçu une invitation à compléter un sondage, au plus tard le 30 avril, sur les formations obligatoires des membres des CÉ.

#### **6.3.2 Retour consultation des élèves**

Nathalie souligne l'excellent travail fait par les membres de l'OPP pour une première ébauche du sondage qui sera adressé aux élèves de l'école. Nathalie Chenette révisera le document avec la psychoéducatrice et la T.E.S. afin de s'assurer de la justesse des questions et des choix de réponse. Cindy Villeneuve-Asselin révisera le document par la suite pour la présentation finale. Les membres du CÉ ont convenu à la majorité que le sondage sera complété à la maison avec l'aide des parents. Il est prévu leur faire parvenir à la mi-mai.

#### **6.3.3 Établissement des principes d'encadrement des frais exigés aux parents**

Nathalie présente ces principes qui, en bref, consistent à ce que les enseignants travaillent ensemble pour le choix du matériel achetable par les parents, qu'ils révisent la liste annuellement, qu'ils s'assurent d'utiliser les cahiers achetés dans une proportion de 80 % et qu'ils sensibilisent les élèves à faire attention au matériel.

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondé par Sébastien Raïche, d'approuver les principes d'encadrement des frais exigés aux parents tels que présentés.

**CÉ-20-21-31** La proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **6.3.4 Critères de sélection de la direction d'école**

Nathalie Chenette se retire pour ce point. Chaque membre avait le devoir de faire parvenir à Jérémie Chevalier les points qui leur semblaient les plus importants à cet effet. Les membres du personnel s'étaient auparavant réunis pour s'entendre ensemble sur leurs choix. Jérémie Chevalier a rassemblé tous les choix des membres et les a présentés à ces derniers. Aucune modification à apporter. Jérémie Chevalier fera parvenir l'ensemble des choix à la direction générale.

**CÉ-20-21-32** Les membres sont d'accord pour l'ensemble des critères proposés.

### **6.3.5 Groupe Teams**

Nathalie consulte les membres pour savoir s'ils accepteraient qu'un groupe Teams CÉ soit créé afin d'y déposer les documents nécessaires aux rencontres, au lieu de les faire parvenir par courriel. Les membres sont d'accord.

## **6.4 INFORMATION**

### **6.4.1 Tutorat**

Ce sont 13 élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année qui bénéficient de ce service. Une somme supplémentaire a été injectée dans ce programme ce qui permettra d'offrir à ces élèves deux semaines supplémentaires de tutorat.

### **6.4.2 Budget Aide alimentaire**

Le budget total pour l'aide alimentaire est de 2 435 \$. De ce montant, 270 \$ a été utilisé pour l'achat de cornets à l'érable, un peu plus de 50 \$ pour des collations pour des élèves qui n'en ont pas et 800 \$ servira à défrayer des repas aux enfants d'une famille dans le besoin. Avec la somme restante, l'école pourra acheter une collation spéciale pour la fin de l'année.

### **6.4.3 Mesure 15022 – Bien-être à l'école**

L'école a reçu dernièrement un montant de 3 794 \$ pour cette nouvelle mesure.

Environ 2600 \$ sera utilisée pour acheter du matériel pour besoins particuliers (bancs oscillants, sabliers, élastiques, etc.) et du matériel de jeux extérieurs.

## **7. PAROLE A L'OPP**

Gwendoline Coquet nous informe que l'OPP organisera sous peu une corvée pour l'entretien des platebandes autour de l'école.

## **8. VARIA**

### **8.1 Photographie scolaire**

La compagnie Piximage qui fait les photos scolaires à notre école depuis 3 ans est disponible pour prendre les photos de nos élèves pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver le choix du photographe scolaire Piximage pour l'année 2021-2022.

**CÉ-20-21-33** La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **8.2 Support à vélos**

Cindy Villeneuve-Asselin mentionne qu'il n'y a pas assez de supports à vélos pour accueillir les vélos des élèves. Nathalie Chenette contactera la municipalité de Carignan pour leur demander s'il est possible de nous en prêter.

#### **9. PROCHAINE RENCONTRE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

La prochaine rencontre aura lieu le 19 mai à 19 h en vidéoconférence. À 20 h 45, il est proposé par Jocelyn Provençal, secondé par Carole Rock, de lever la présente séance.

**CÉ-20-21-34** La proposition est adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Jérémie Chevalier, président

\_\_\_\_\_  
Nathalie Chenette, Directrice

\_\_\_\_\_  
Date